

<http://www.crifrance.com/histoire/article/1989-premiere-affaire-dite-du-foulard-a-creil>



# 1989 : première affaire dite "du foulard" à Creil

- Histoire -

Date de mise en ligne : jeudi 26 octobre 1989

---

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

---

**En octobre 1989, l'exclusion de trois collégiennes refusant d'enlever leur voile en classe suscite une vive polémique et provoque trois mois de débats intellectuels, médiatiques et politiques.**

En cette rentrée de l'année 1989, Leila, Fatima et Samira, trois collégiennes de l'établissement Gabriel-Havez de Creil dans l'Oise, arrivent voilées en cours. Les enseignants leur demandent alors de retirer leur hijab. Les adolescentes refusent, au nom du respect de leur religion. C'est ainsi que s'est rouvert un débat sur la laïcité. Dès lors, la polémique fait rage : "Faut-il laisser rentrer l'islam à l'école ?", c'est en ces termes que l'hebdomadaire Le Point pose la question à l'époque. Quelques semaines plus tard, le 27 novembre 1989, un arrêt du Conseil d'état estime que le port du foulard islamique n'est pas incompatible avec le principe de laïcité. (France Culture)